

## REGES-FORUM

**Colloque : 17 et 18 septembre**

### Bulletin d'inscription

**A retourner avant le 1<sup>er</sup> septembre 2009**

à Els Peeters

Courriel : els.peeters@ua.ac.be

Fax : +32 3 265.59.77

Nom : Mme Mlle M.....

Prénom : .....

Entreprise/Organisme/Autre : .....

Direction/Département : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code Postal: .....Ville: .....

Téléphone : .....

Télécopie : .....

Courriel : .....

**Participera au colloque du REGES-FORUM les 17-18 septembre 2009 à PARIS**

Tarifs : (cases à cocher)

250 € à titre individuel

175 € en tant qu'étudiant

175 € pour Association, ONG, etc...

350 € pour une entreprise

150 € pour les adhérents du REGES-FORUM

N.B.: Exonération partielle sur demande

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Dates:** 17 et 18 septembre 2009

**Lieu :** S.E.E.H.—ESPACE HAMELIN

17 rue de l'Amiral HAMELIN F 75016 PARIS

### Transports

Métro :

Ligne n° 9 Station BOISSIÈRE

Ligne n° 6 Station IÉNA ;

### Inscriptions obligatoires

Bulletins à retourner avant le 1<sup>er</sup> septembre 2009

Avec le règlement, soit par chèque à l'ordre de : REGES-FORUM, par virement bancaire ou postal, ou par PAYPAL (sur le site Internet du REGES)

### Coordonnées bancaires : Banque Postale

RIB : 20041 01012 3922204F033 27

IBAN : FR 73 20041 01012 3922204F033

BIC : PSSTFRPPSCE

### Conditions générales

1. Les inscriptions sont payables d'avance. Pour les administrations et établissements publics, un bon de commande signé par l'ordonnateur est exigé.
2. Chaque inscription sera confirmée par un accusé de réception.
3. Annulations : Les inscriptions non annulées par lettre ou télécopie avant le 10 septembre 2009 seront considérées comme définitives et les droits correspondants au règlement resteront acquis au REGES. Après cette date, les annulations sans motif grave et ne relevant pas de la responsabilité des organisateurs n'entraîneront aucun remboursement.

### Actes

Les actes de la conférence sont compris dans les droits d'inscription.

**Langues de travail :** français et anglais.



PARIS - BRUXELLES - LUXEMBOURG

**REGES-FORUM**  
Forum pour la Régulation  
de l'Europe Sociale

## Colloque REGES

### PARIS

**17-18 septembre 2009**

**Vers une régulation européenne  
des modes alternatifs  
de règlement des conflits  
(collectifs) du travail ?**

**ESPACE HAMELIN**

**17 rue de l'Amiral Hamelin**

**F 75016 PARIS**

Colloque organisé avec nos partenaires



## APRES-MIDI DU 17 SEPTEMBRE 2009

### Partie générale et introductive

Président de séance : *Guy Castegnaro*, avocat à la Cour luxembourgeoise

13:00 Accueil

13:20 Introduction générale par *Martine Giraudy*, présidente Reges

13:35 Les modes alternatifs de règlement des conflits (collectifs) du travail : généralités,  
par *René de Quenaudon*, Université Robert Schuman et *Sophie du Bled*, SPF-ETCS / UCL

14:15 Les modes alternatifs de règlement des conflits (collectifs) du travail en droit international du travail,  
par *Giuseppe Casale*, OIT et *Jean-Claude Javillier*, Université Paris II

15:00 Pause-café

15:30 Les modes alternatifs de règlement des conflits (collectifs) du travail en droit (communautaire) européen,  
par *Stefan Clauwaert*, ETUI

16:00 Le rôle marginal mais essentiel du droit et du juge en matière de règlement des conflits collectifs du travail,  
par *Marc Rigaux*, Université d'Anvers

16:30 Q & R

## MATIN DU 18 SEPTEMBRE 2009

### Partie comparative – les rapports nationaux

Président de séance : *Ursula Serafin*, Confrontation Europe

08:45 Accueil

09:15 Introduction, par *Laurence Villeuve*

09:30 Rapportage en fonction de thèmes transversaux

Les systèmes de droit nationaux comparés :

- l'Allemagne, par *Sonja Jung*, avocat Schneider-Schwegler Rechtsanwälte
- la Belgique par *Guy Cox*, SPF-ETCS et *Patrick Humblet*, Université de Gand
- l'Espagne par *Fernando Camas Roda*, Université de Gérone
- la France par *Philippe Auvergnon*, Université Montesquieu – Bordeaux IV
- l'Italie par *Domenico Valcavi*, Université de Rome
- le Luxembourg par *Guy Castegnaro*, avocat à la Cour luxembourgeoise
- les Pays Bas par *Wilfried Rauws*, Université de Maastricht
- la Roumanie par *Raluca Dimitriu*, Université de Bucarest
- le Royaume Uni par *Keith Ewing*, King's College London
- la Serbie par *Branko Lubarda*, Université de Beograd
- la Slovénie par *Mitja Novak*, Université de Ljubljana

10:50 Pause-café

11:10 Réflexions et réactions des partenaires sociaux

12:00 Déjeuner

## APRES-MIDI DU 18 SEPTEMBRE 2009

**Partie prospective** : vers une régulation européenne des modes alternatifs de règlement des conflits (collectifs) du travail ?

Président de séance : *Martine Giraudy*, Consultante en gestion sociale, médiateur et auditeur social

13:30 L'état des lieux exemples de médiation à l'échelle européenne ou transnationale,  
par *Jean-Michel Servais*, Université de Gérone

14:00 Utilité d'une médiation européenne pour des conflits à dimension transnationale,  
par *Pierre-Paul Maeter*, SPF-ETCS

14:30 Besoin éventuel d'un encadrement juridique communautaire de la médiation en matière de règlement des conflits (collectifs) du travail,  
par *Béatrice Brenneur*, Magistrate

15:00 Q & R

15:30 Conclusions

- approche / politique des ressources humains,  
par *Emmanuel Jahan*, Air France
- approche / relations du travail,  
par *François Vadamme*, SPF-ETCS

**Renseignements complémentaires :**

<http://www.reges-forum.eu>

<http://www.regesforumeng.web.officelive.com>